

La lettre d'info du CIO

N°12 - juillet 2013

Formations et diplômes



SciencesPo.

• **Création d'un 10e IEP
(institut d'études politiques)**

De 9, les IEP (instituts d'études politiques) vont passer à 10. L'ouverture de ce nouveau Sciences Po est programmée en septembre 2014. Ce nouvel IEP sera situé à Saint-Germain-en-Laye.

Intégrer l'IEP via le concours commun

L'idée est de fondre ce nouvel établissement dans le réseau, déjà existant, des 6 IEP de province que sont : Lille, Rennes, Strasbourg, Aix, Lyon et Toulouse, avec un recrutement commun en 1ère année.

Comment préparer le concours ?

Tout comme les IEP de province, cet IEP compte développer un sas de préparation au concours dans les lycées environnants pour contribuer à la démocratisation des IEP. 6 lycées sont déjà dans la boucle.

Mais, l'IEP de Saint-Germain-en-Laye aimerait aller plus loin encore dans la diversification des profils, avec un repérage opéré dans les instituts universitaires de technologie (IUT), dans les effectifs des licences professionnelles pour une entrée ultérieure en master.

Programme et organisation des études

L'organisation du cursus reste classique. Il s'agit toujours, pour les promotions prévues de 120 à 150 étudiants, de 5 années d'études, avec 1 année de mobilité internationale en L3 (3ème année).

Selon le projet, 4 spécialités seraient proposées en 4ème année : économie-finance et gestion ; affaires publiques territoriales et régulation locale ; études européennes et relations internationales ; politiques de communication et patrimoine.

L'originalité ? Les M2 (2ème année de master) se dérouleront au sein des 2 universités partenaires. Et seulement là. Soit un choix de 15 M2 différents.

Une ouverture à la rentrée 2014

1er cycle, masters, lieux, recrutement... le dossier est donc bien avancé, mais pas encore bouclé. L'équipe dirigeante bicéphale, dispose d'un peu plus d'un an pour définir les équipes administratives pour être fin prête en septembre 2014. Et même un peu avant puisque les épreuves du concours commun se déroulent désormais en mai.

Lire l'article : <http://orientactuel.centre-inffo.fr/Creation-d-un-10eme-IEP-institut-d.html>

Source : Orientactuel n°26 – la lettre de l'orientation

Formations et diplômes (suite)



• Des classes prépas spéciales bacs pros

Des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), sur 3 ans au lieu de 2, destinées aux bacheliers professionnels de spécialités tertiaires ou industrielles s'ajoutent depuis peu aux nombreuses prépas réservées aux meilleurs élèves issus de bacs généraux ou technologiques.

L'objectif de ces classes prépas est de permettre à des élèves issus de bacs professionnels de faire des études longues en école de commerce ou en école d'ingénieur.

En 2013, seuls 3 établissements participent à l'expérience, mais ce dispositif devrait être déployé dans d'autres établissements.

- Lycée Jean Perrin, à Marseille
- Lycée René Cassin à Strasbourg
- Lycée Henri Parriat, à Montceau-Les-Mines

Comment les candidats sont-ils sélectionnés ?

Les titulaires de bacs pros peuvent candidater directement sur APB (admission post bac - site unique pour les admissions des CPGE au niveau national). Ils sont ensuite sélectionnés sur dossier. Mais au-delà des notes, les professeurs sont très sensibles aux appréciations des enseignants et au comportement qui montre une réelle volonté de réussir.

Comment est-ce organisé ?

Contrairement aux classes prépas classiques qui se déroulent sur 2 ans, celles-ci s'effectuent sur 3 ans : une première année de remise à niveau avec une pédagogie adaptée aux élèves dans les disciplines générales : maths, français, philo, et un approfondissement des connaissances en gestion, économie et droit pour la prépa ECT ou dans les matières scientifiques pour la prépa TSI.

Objectif de la 1^{re} année : faire passer ces élèves d'un niveau bac pro à un niveau de terminale techno STMG ou STI2D. Les deux années suivantes se déroulent de façon identique à une CPGE classique.

Les élèves peuvent ensuite présenter les concours d'entrée aux grandes écoles.

[Pour en savoir +](#)

Source : www.onisep.fr



• Rénovation des prépas : quoi de neuf à la rentrée ?

Littéraires, économiques et commerciales ou scientifiques : à la rentrée 2013, les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) font peau neuve.

Pourquoi réformer les CPGE ?

Les prépas, et l'enseignement supérieur dans son ensemble, doivent s'adapter aux nouveaux bacs généraux et technologiques et donc aux nouveaux profils d'élèves.

Quels changements dans l'organisation générale des CPGE ?

"Les années ne seront plus découpées en trimestres mais en semestres. Objectif : se synchroniser avec le rythme de l'université pour faciliter le passage en licence des élèves arrêtant la prépa en cours d'année. »

Ce 1^{er} semestre sera aménagé pour constituer une transition plus douce entre le lycée et le rythme très intense de la prépa. Cela passera par l'allègement du programme et le report au 2nd semestre ou en 2^e année de notions trop complexes.

[Pour en savoir +](#)

Source : www.onisep.fr

Education et orientation



• Service civique : un impact positif

L'Agence du service civique a confié à TNS Sofres la réalisation d'une enquête auprès de jeunes ayant réalisé un service civique. Au total, 2 143 jeunes ont participé à ce sondage. Les résultats sont très positifs.

Petit rappel : le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics, sur une période de 6 à 12 mois.

Une aide pour l'orientation professionnelle

Près de 70% des anciens volontaires considèrent que leur mission leur a permis d'avoir une idée plus précise de ce qu'ils souhaitent

faire dans les mois ou les années à venir.

75% des anciens volontaires étudient ou travaillent 6 mois après

Seuls 20% des volontaires interrogés de 4 à 8 mois après la fin de leur mission de service civique sont sans activité ; 35% des anciens volontaires suivent des études ou une formation, 11% sont en stage, 29% travaillent.

Un peu plus de 60% des anciens volontaires estiment que leur expérience de volontaire de service civique les a aidés à trouver un emploi. 3 raisons principales sont avancées pour expliquer ce constat : le développement des compétences professionnelles pendant la mission (cité par plus de 70% des volontaires), le fait qu'il s'agisse d'une 1ère expérience valorisable auprès d'un employeur et la confiance en soi acquise grâce au service civique.

Contacts :

- Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle Calédonie : 25 23 84
- Service volontaire océanien : Association France Volontaires - 70 05 33

Source : www.actuel-cidj.info – espace pro



• Le dispositif académique de 3ème PDMF

Ce dispositif est proposé à des élèves volontaires, prêts à se mobilier autour d'un projet de formation dans la voie professionnelle.

Il offre **3 heures hebdomadaires de découverte des métiers et des formations**. Les élèves bénéficient de stages d'observation en milieu professionnel.

L'élève inscrit en 3ème PDMF est dispensé de LV2, mais peut néanmoins s'il le souhaite, la poursuivre en option facultative, pour disposer ainsi de plus de possibilités d'orientation en fin d'année.

Les élèves qui auront acquis les compétences du palier 3 du socle commun présenteront le DNB série pro. Les élèves plus fragiles dont les compétences correspondent plus au palier 2, présenteront le certificat de formation générale (CFG).

A l'issue de cette classe, ces élèves s'orientent vers la voie professionnelle, prioritairement vers les CAP et les CAP ADAL, et plus exceptionnellement vers une 2nde pro préparant au bac pro en 3 ans.

Ce dispositif est implanté dans 14 établissements publics à la rentrée 2014 : Clg Carco (Dumbéa Koutio), Clg de Wani (Houailou), clg de Koné, clg Laura Boula (Lifou), clg de la Roche (Mare), clg de Boulari, clg de Plum, clg de Kaméré, clg de Magenta, clg de Normandie, clg Shéa Tiaou (Ouvéa), clg Louise Miche (Gadji), clg de la Colline (Thio), clg de Yaté.

Ce dispositif sera précisé dans la prochaine « mise en œuvre de l'orientation ».

Source : Service Académique d'Information et d'Orientation du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie



• Bilan 2012 du marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie

D'après l'ISEE, les années d'euphorie suscitées par les grands projets sont révolues.

« Signe du ralentissement économique, la création d'emplois fléchit nettement en 2012 », souligne l'Institut de la Statistique et des études économiques. D'ailleurs, témoins d'une certaine fragilisation du marché, les licenciements économiques et les chômeurs indemnisés augmentent, et le recours à l'intérim diminue, note l'ISEE.

Les offres d'emploi déposées courant 2012 chutent de 8%. Cette baisse concerne « presque exclusivement la province Nord », écrit l'Institut. Le chantier de l'usine du Nord et des infrastructures afférentes, véritable moteur pour le marché de l'emploi ces 3 dernières années, est sur sa fin, et fort logiquement « l'offre retrouve progressivement un rythme plus ordinaire ». De son côté, la province Sud continue de concentrer les trois quarts des propositions de postes.

D'après les statistiques de l'ISEE, 5 secteurs d'activité regroupent les deux tiers des nouvelles offres d'emploi déposées en 2012 : construction et travaux publics, service à la personne et à la collectivité, support à l'entreprise, industrie, installation et maintenance, et transport et logistique.

Cette morosité a également été décrite dans le récent rapport annuel de l'Institut d'émission d'outre-mer.

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes* – 17/07/2013



• Ces métiers qui devraient recruter en 2013

Les entreprises françaises prévoient plus de 1,6 millions de recrutements en 2013, selon l'enquête « Besoins en Main-d'œuvre » (BMO) de Pôle emploi. Cela représente 4 400 postes de plus que l'an dernier.

Dans les résultats de l'enquête BMO, les effets de la crise restent néanmoins palpables, puisque les offres sont plutôt destinées aux moins qualifiés et que les contrats sont le plus souvent à durée déterminée.

Les métiers les plus recherchés

Sans surprise, le principal vivier d'emplois reste l'hôtellerie-restauration (219 000 intentions d'embauche), qui se classe devant les services aux entreprises et la santé/action sociale. Ce sont plutôt des candidats peu qualifiés qui devraient bénéficier de ces recrutements.

Du côté des plus qualifiés, les recruteurs s'arrachent les ingénieurs, les informaticiens et les professionnels de la Recherche et du Développement, avec plus de 26 450 embauches en 2013.

Plus de précarité

Autre constat de l'enquête BMO : la précarité se développe parce que les recruteurs semblent frileux quand il s'agit de faire signer des CDI à leurs nouvelles recrues. Ainsi, dans 62% des cas, les créations de poste se font en CDD.

Des difficultés à recruter

Plus étonnant : malgré la crise, les entreprises rencontrent régulièrement des difficultés à recruter. Certains secteurs sont plus touchés, en particulier la construction, l'industrie, l'immobilier, ou encore la santé et l'action sociale. Les recruteurs se disent souvent confrontés à des candidats au profil inadéquat, mais certains domaines connaissent tout simplement une pénurie de postulants, à cause de leur image négative auprès des jeunes.

Ainsi, les métiers pour lesquels les services RH ont le plus de difficultés à embaucher sont ceux d'ingénieur ou chef de projet informatique, d'aide à domicile et d'aide ménagère, de cuisinier, de commercial, d'agent de sécurité et de surveillance, d'animateur sportif, d'employé d'hôtellerie, de serveur et d'aide-soignant.

Source : www.actuel-cidj.info – espace pro

Infos diverses



• Salon de l'étudiant

La 14ème édition du Salon de l'étudiant et des métiers aura lieu les **30 et 31 août** prochains, de 9h à 18h, sur le campus universitaire de Nouville.

Site internet : www.salondeletudiant.nc



• Changement d'adresse

La direction de l'Éducation de la province Sud a déménagé.

Elle est désormais située au 55, rue Georges Clémenceau (dans la montée entre Port Moselle et le lycée La Pérouse). Nouveau standard : 20 49 00.

Email : des.bourses.etudiants@province-sud.nc